

**M. Lawrence:** Je voudrais poser une question supplémentaire concernant la disposition des recettes fiscales. Le ministre peut-il dire à la Chambre si on a fait une offre ferme à l'Alberta quant à la disposition de ces recettes?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, la question a été abordée uniquement comme base de négociations en prévision d'autres arrangements qui pourraient être conclus.

ESSENCE ET MAZOUT—LA HAUSSE DES COÛTS EN  
FONCTION DES AUGMENTATIONS DEPUIS LE 4  
SEPTEMBRE

**M. Ian Arrol (York-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre a garanti à la Chambre que le 1<sup>er</sup> novembre, on fera une déclaration complète sur les prix de l'essence et des combustibles. A-t-il demandé à l'Office national de l'énergie, en vertu des dispositions de la loi de l'Office national de l'énergie qui lui accorde ces pouvoirs, de déterminer, avant de faire sa déclaration, l'augmentation réelle des frais qui découle des augmentations du prix de détail de l'essence ou du mazout survenues depuis le 4 septembre?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, l'Office national de l'énergie a travaillé avec des fonctionnaires de mon ministère afin de calculer les frais de ce secteur d'activité d'une manière très générale.

**M. Arrol:** Le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il n'autorisera pas d'augmentation des prix de détail avant qu'une étude sur l'augmentation des frais ait été faite et publiée?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, c'est la question que nous avons étudiée et j'ai l'intention de publier les chiffres jeudi.

LA HAUSSE DE L'ESSENCE AU QUÉBEC ET LES  
DIRECTIVES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire au premier ministre. Compte tenu de sa déclaration du 13 septembre faisant suite à celle du 4 septembre étendant le blocage des prix demandé par lui à l'essence, au carburant diesel et au mazout domestique, le très honorable représentant pourrait-il nous confirmer que l'augmentation de prix récemment annoncée est en violation directe des directives de son gouvernement?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député d'Abitibi. Le député de Brandon-Souris invoque le Règlement.

[Français]

L'honorable député d'Abitibi m'excusera de ne pas lui donner la parole tout de suite.

Questions orales

[Traduction]

**M. Dinsdale:** Monsieur l'Orateur, à cause des applaudissements, je n'ai pas entendu la réponse du premier ministre. Est-ce oui ou non?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la réponse est non; je ne puis confirmer ce fait.

[Français]

ON SUGGÈRE QUE LE PREMIER MINISTRE DISCUTE AVEC  
SON HOMOLOGUE DU QUÉBEC LA SUPPRESSION OU LA  
RÉDUCTION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET L'HUILE À  
CHAUFFE

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, je désire également poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'hier soir un gouvernement totalitaire a été porté au pouvoir au Québec, le premier ministre pourrait-il entrer en communication avec son homologue du Québec et discuter avec lui de la possibilité pour le gouvernement du Québec de supprimer, ou au moins de réduire la taxe sur l'essence et sur l'huile à chauffe, en vue d'empêcher la hausse imminente des prix.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, à mon avis, le sourire qui a accueilli la question du député s'explique de la même manière que celui qui a accueilli les remarques du député de Saint-Hyacinthe. Nous ne sourions pas tellement à cause de la victoire libérale, mais plutôt à cause de la prédiction du député, à une conférence de presse, à l'effet que le gouvernement élu hier serait minoritaire.

**M. Laprise:** Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si je dois poser une question supplémentaire ou revenir à la première question. Je pense que le très honorable premier ministre a oublié d'y répondre.

**M. Trudeau:** Non, monsieur le président. Je voulais simplement indiquer qu'il existe certainement un contraste entre ce que le député appelle un gouvernement totalitaire et ce que l'autre député appelle un gouvernement minoritaire.

**M. Laprise:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député d'Abitibi invoque le Règlement.

**M. Laprise:** Monsieur l'Orateur, je pense que j'ai posé une question tout de même assez claire au très honorable premier ministre, à savoir s'il voulait entrer en communication avec son homologue du Québec, en vue de le convaincre de supprimer ou de réduire la taxe sur l'essence et sur l'huile à chauffe, en vue d'éviter l'augmentation imminente des prix.

**M. Trudeau:** Monsieur le président, je crois rencontrer le premier ministre du Québec très bientôt, et je voudrai d'abord le féliciter de son éclatante victoire. Je peux assurer le député que les discussions que nous aurons respectivement les juridictions respectives de la province de Québec et du gouvernement fédéral. Je n'ai pas l'intention de lui suggérer l'adoption d'une conduite particulière dans le domaine de la fiscalité, qui relève de sa juridiction.